

CELEBRATION DE LA FETE NATIONALE

Mardi 14 juillet 2026

Monument aux Morts départemental

- 8h30 Réunion de mise au point du déroulement de la cérémonie
(Délégation Militaire Départementale, ONaCVG, Comité d'Entente, Mairie de Perpignan)
- 8h45 Rassemblement de la population, des Anciens Combattants, des enfants et des Porte-drapeaux devant le Monument aux Morts
Mise en place des Piquets d'honneur et des détachements.
Mise en place du dispositif des véhicules, gendarmerie, police nationale et municipale, pompiers, douanes, Croix Rouge par le DMD
- 8h50 Mise en place pour les Honneurs du drapeau de la Gendarmerie
Honneurs au drapeau
- 9h00 Accueil de M. le Préfet par Mmes et M. les Parlementaires,
Mme la Présidente du Conseil Régional ou son représentant,
Mme la Présidente du Conseil Départemental ou son représentant,
M. le Maire de Perpignan ou son représentant,
M. le Délégué Militaire Départemental,
M. le Directeur de l'ONaCVG et M. le Président du Comité d'Entente.
- 9h05 Remise de décorations
- 9h25 Déploiement du Drapeau tricolore par les jeunes de la Maison de Quartier Saint Mathieu
Lecture de la symbolique du drapeau par un cadet de la Défense
Lecture de la symbolique de la Marseillaise par un jeune sapeur-pompier
- Marseillaise :
- 1er couplet et refrain chantés par l'assistance
 - 7ème couplet interprété par les enfants
 - Refrain chanté par l'assistance
- Honneurs au drapeau
- Salut aux piquets d'honneur par M. le Préfet et M. le Délégué Militaire Départemental, suivis des 2 rangs d'autorités
- Salut aux Porte-Drapeaux et aux nouveaux décorés
- 9h45 Fin de la cérémonie
- Hors cérémonie officielle : Vin d'honneur offert par la ville de Perpignan